

# VALORISER VOS ACTIFS IMMOBILIERS PAR L'INNOVATION D'USAGE

Intégrer les nouvelles attentes du marché pour optimiser vos actifs tertiaires

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT  
SOCIAL

CODE :  
MIC114

## Objectifs de la formation

Cerner l'impact des nouveaux usages, de l'économie collaborative, des préoccupations environnementales, de la santé et de la digitalisation sur les attentes des utilisateurs en immobilier tertiaire

Définir les critères pour évaluer l'opportunité d'une restructuration de ses actifs immobiliers

Activer les bons leviers pour éviter l'obsolescence

Savoir sélectionner ses partenaires et les solutions pertinentes selon son contexte

## Parmi nos formateurs

- **JEQUIER Dan**  
Gérant,  
URBAN&CO
- **MILLAN Gabrielle**  
Architecte et ingénieure MRICS,  
USING CITY

## Public concernés

- Asset Manager ; Directeur/Responsable immobilier ; Services généraux, travaux, patrimoine, développement immobilier ; Responsable innovation au sein des directions immobilières ; Directeur/Responsable administratif et financier ; Preneur et locataire de bureaux

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 435,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 1 525,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

**Comprendre les évolutions réglementaires, les nouveaux usages et leurs impacts sur le marché de l'immobilier tertiaire**

- Connaître les nouvelles attentes des utilisateurs : confort, mobilité, prise en compte de la santé et de la qualité de vie au travail
- Identifier le potentiel et les points de vigilance des outils numériques, des objets connectés et de la digitalisation
- S'appropriier les normes, labels et certifications en matière de rénovation énergétique et environnementale
- Faire le point sur la loi ELAN et le plan Climat

---

## Évaluer l'actif existant et anticiper l'évolution de sa valeur

- Définir les qualités intrinsèques de l'actif et son contexte propre : caractéristiques architecturales, accès à des infrastructures numériques performantes, potentiel de mutabilité
- Positionner l'actif au regard du marché immobilier
- Déterminer les risques d'obsolescence

---

## Adapter l'immobilier tertiaire aux nouvelles méthodes de travail, aux besoins nomades et aux nouveaux business modèles

- Découvrir les formes de valeur de l'immatériel : attractivité pour les nouveaux talents, qualité de vie, facilité d'accès...
- Comprendre les impacts sur l'aménagement : notions de modularité, réversibilité, évolutivité, flex office, espaces partagés et coworking
- Intégrer la notion de services aux occupants et identifier leurs impacts sur les métiers de l'immobilier
- Ouvrir l'immeuble sur son environnement pour faciliter la créativité et l'innovation
- Optimiser l'occupation des locaux : accueil de start-up, partage de salles de réunion ou espaces communs avec d'autres entreprises, parties prenantes, voire avec des particuliers
- Anticiper les contraintes réglementaires liées à l'ouverture et rester vigilant sur la distinction entre des locaux d'une entreprise régie par le code du travail et l'ERP (Établissement recevant du public)
- Se différencier via les nouveaux signes de reconnaissance évaluant la connectivité de l'actif : label R2S (Ready2Services), certification Wiredscore...

---

## Prendre en compte les préoccupations en matière d'environnement, santé et qualité de vie au travail

- Favoriser le confort et le bien-être : qualité de l'air, confort acoustique, impact de la lumière naturelle, art digital
- Jouer la synergie entre les évolutions de la réglementation et des modes de vie : faciliter l'utilisation de mobilités douces, inscrire ses actifs immobiliers dans des dispositifs d'économie circulaire, de recyclage...

---

## Sécuriser la décision de restructuration d'un actif immobilier : check liste des points d'attention

- Analyser les risques et opportunités de la restructuration envisagée
- Fixer les objectifs poursuivis
- S'entourer des bons acteurs le plus tôt possible : AMO, concepteur, architecte, économiste... mais aussi associations, start-up
- Confier l'étude de faisabilité à des partenaires compétents
- Prendre en compte les conditions d'exploitation et de maintenance
- Sélectionner les axes d'amélioration et d'innovation pertinents

---

## ILLUSTRATIONS CONCRÈTES

- L'ensemble du programme est construit autour d'illustrations concrètes, d'exercices pratiques et d'interactions avec le formateur, montrant, à travers des opérations déjà menées, comment améliorer des actifs existants par l'innovation d'usage

---

### Dates

Paris                      Classe virtuelle  
01-02/09/2025      15-16/12/2025

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.